

Le 27 avril 2022

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Le Département soutient la reprise des actions de l'association



©Colosse aux pieds d'argile

Après une année de mise en suspens de ses interventions en établissement à cause de la pandémie, l'association « Colosse aux pieds d'argile » de prévention aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement va reprendre ses actions de sensibilisation à partir du 5 mai et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Depuis l'année scolaire 2020-2021, l'association « Colosse aux pieds d'argile » mène, des actions de sensibilisation au sein des collèges publics landais. Le Conseil départemental des Landes a voté fin 2021 le renouvellement de son soutien avec l'attribution d'une subvention de 10 000€ couvrant le coût de ses interventions en collège.

Pour l'année scolaire 2021-2022, ce sont 15 collèges, 78 classes et 1850 élèves landais qui pourront en bénéficier.

Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr